

Toutes les limites périphériques et bornes sont réintégrées suivant le plan du 20/07/2016 par le GEI Bonjean.

Système de coordonnées Lambert 72

Plan de division de parcelles de terrain sises rue du Chataigner à Harre, cadastrées (ou l'ayant été)

Manhay, 3ème division Harre, section A, n°1516B, n°542C, 1516C, n°541H et 1516A.

Soit sous teinte rose et les lettres ABCDEA, le lot1 pour une contenance de 1210m2 à prendre dans la parcelle n°1516B.

Soit sous teinte bleue, le lot2 pour une contenance de 1721m2 constitué du lot2A sous les lettres DEFGHD (1558m2)

à prendre dans la parcelle n°1516B + n°542C entier et du lot2B sous les lettres GHIJG (163m2) à prendre dans la parcelle 1516C

Soit sous teinte verte et les lettres IJKLM, le lot3 pour une contenance de 1745m2 à prendre dans la parcelle n°1516C + n°541H entier.

Soit sous teinte orange, le lot4 pour une contenance de 1322m2 constitué du lot4A sous les lettres LMNOL (1178m2)

à prendre dans la parcelle n°1516C et du lot4B sous les lettres NOPQN (144m2) à prendre dans la parcelle 1516A

Soit sous teinte jaune et les lettres PQRSP, le lot5 pour une contenance de 1304m2 à prendre dans la parcelle n°1516A.

Levé et dressé par le Bureau Boland-Tailleur & associés s.a., à Liège, le 7 juillet 2022.

Le Géomètre-expert assermenté par devant le Tribunal de Première Instance de Liège.

KBoland  
GEO/04/0103

Sous hachures et les lettres WXYZ, chemin encaissé existant permettant l'accès à la maison n°41 (lot2). Ce chemin pourra être maintenu temporairement au profit du dit lot2 dont l'acquéreur devra à ses frais procéder à la construction d'un nouvel accès sur sa parcelle dans un délai de 10 mois à dater de l'acquisition de sa propriété.

